DOSSIER DE PRESSE

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- UN MOT SUR LES TROPHÉES
- QUELQUES INDICATEURS SUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES
- PRÉSENTATION DES COLLECTIVITÉS LAURÉATES
- PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Communiqué de presse
Le 4 décembre 2012

Les 3èmes Trophées Avere des Villes électromobiles

ont été décernés à l'occasion du 1er Congrès des collectivités électromobiles à La Rochelle

Palmarès 2012 des villes les plus électromobiles de France

L'Avere-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique, a remis, mardi 4 décembre, les Trophées Avere-France des villes électromobiles ».

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plus de 400 experts, collectivités, élus et acteurs de la filière des véhicules électriques et hybrides réunis à l'occasion du 1er Congrès des collectivités électromobiles à l'Espace Encan de La Rochelle, sous les Hauts-Patronage du ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du redressement productif.

Les lauréats des 3èmes Trophées Avere-France des Villes électromobiles sont :

TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS DE MOINS DE 20 000 HABITANTS

SAUZÉ-VAUSSAIS, Deux-Sèvres (79)

LA MOTTE SERVOLEX, Savoie (73)

TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS DE 20 000 À 50 000 HABITANTS

HAGUENAU, Bas-Rhin (67)

TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS DE 50 000 À 100 000 HABITANTS

VILLE DE VALENCE, Drôme (26)

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), Gironde (33)

TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS DE 100 000 À 200 000 HABITANTS

LE HAVRE, Seine-Maritime (76)

TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS DE + 200 000 HABITANTS

COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX, Bouches-du-Rhône (13)

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Le Syndicat Mixte AUTOLIB' (Ile-de-France)

pour la mise en œuvre de structures et de services au profit la mobilité électrique pour tous

Ces Trophées, attribués par un jury composé d'administrateurs et de partenaires de l'Avere-France, récompensent chaque année des collectivités territoriales, petites villes, communautés de communes, grandes agglomérations ou communautés urbaines, qui œuvrent en faveur du développement de la mobilité électrique.

Rappel des lauréats 2010 et 2011 :
Pertuis (84), Cagnes sur mer (06), Gap (06), Grasse (06), Bourges (18) Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (16), Communauté d'Agglomération de La Rochelle (17), Orléans (45), Communauté Urbaine de Nice Côte d'Azur (06), Communauté d'Agglomération Rennes Métropole (35), Communauté Urbaine de Strasbourg (67), Chassieu (69), Venelles (13), Le Vésinet (78), Epernay (51), Les Mureaux (78), Beauvais (60), Besançon (25), La CREA, Communauté de l'Agglomération Rouen – Elbeuf – Austreberthe (76) et la Principauté de Monaco .

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association professionnelle créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne, faisant partie d'un réseau d'experts international.

Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises.

Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif : constructeurs de véhicules, équipementiers, distributeurs, sociétés de maintenance, fournisseurs d'énergie, fabricants de batteries, organismes de recherche, opérateurs de mobilité (courte ou longue durée, autopartage, livraison de marchandises…), assureurs, assisteurs, opérateurs de téléphonie mobile, collectivités territoriales et entreprises utilisatrices…

www.france-mobilite-electrique.org

Contacts

Contacts Presse Avere France
Agences VLC* / 914 – Tél. 01 42 52 60 29
Sarah Bia – Tél. 06 59 91 08 61
Juliette Laniray – Tél. 06 11 76 22 09
Valérie Leseigneur – Tél. 06 68 80 37 35

Avere-France
Charlotte de Silguy
Tel. 01 53 25 00 60
charlotte.desilguy@avere-france.org
www.france-mobilite-electrique.org

UN MOT SUR…
LES TROPHEES DES VILLES ELECTROMOBILES 2012

Préserver la qualité de l'air, décongestionner les cités, répondre aux urgences environnementales sont des enjeux sociétaux majeurs. Associés à l'augmentation du cours du pétrole, aux mutations sociétales, aux crises sociales et à une opinion publique de plus en plus concernée par les questions écologiques, **ces enjeux nous encouragent à modifier durablement nos modes de mobilité.**

Le développement de la mobilité électrique à tous les niveaux de la société (flotte d'entreprise, véhicules personnels, collectivités locales) est une des réponses concrètes à ces problématiques.

Les dernières innovations automobiles ont révélé la volonté des constructeurs automobiles mais surtout du gouvernement de favoriser les modes de transport durables, et notamment, la mobilité électrique.

Les collectivités ont également un rôle majeur à jouer pour répondre aux différents enjeux de l'écomobilité et apporter des réponses concrètes aux citoyens, de plus en plus soucieux sur les questions environnementales : **parmi les 44% de Français qui considèrent qu'une voiture électrique est adaptée à ses besoins de mobilité quotidiens, 82% citent le caractère écologique comme principal avantage***.

Avec les **Trophées des Villes électromobiles**, **l'Avere-France souhaite mettre en valeur les villes et communautés d'agglomération qui se sont montrées particulièrement volontaristes dans le déploiement de la mobilité électrique**.

Cette année, pour sa 3ème édition, 77 candidatures ont été étudiées attentivement par un jury composé d'experts de l'Avere-France et de partenaires de l'opération.

Les 14 membres du jury** ont pris en considération quatre critères :

- **les politiques et dispositifs d'incitation** à l'acquisition ainsi qu'à l'utilisation d'un véhicule électrique : places dédiées aux véhicules électriques, bornes de recharge, dispositif de stationnement gratuit ou à tarif préférentiel etc.
- **le nombre de véhicules électriques** utilisés dans les flottes des collectivités et pour les transports en commun
- **les initiatives, organisations ou projets favorisant la mobilité électrique**, tels que : dispositifs d'autopartage, plateformes de livraison de marchandises…
- **la communication et la sensibilisation du public** : évènements, expositions…

Le jury a également pris en compte la réflexion globale des collectivités candidates concernant la mobilité durable, et plusieurs projets sont accompagnés ou soutenus par l'ADEME.

Un cercle de réflexion pour accueillir les lauréats des Trophées des Villes électromobiles

L'Avere-France a mis en place en mai 2012 le « **Cercle Clé des collectivités électromobiles** ». Ce cercle, composé principalement des lauréats des Trophées, a pour objectif le partage d'expérience entre collectivités déjà engagées dans la mobilité électrique et l'essaimage de bonnes pratiques auprès de collectivités désireuses de mettre en œuvre leurs propres projets et souhaitant bénéficier de l'expérience des « pionnières ».

Les membres du Cercle Clé, composé aujourd'hui d'une vingtaine de collectivités, se réunit tous les deux mois pour faire le point sur différents aspects généraux ou très spécifiques liés au développement des véhicules électriques et hybrides, et a pour objectif de :

- **partager et analyser les expériences** entre collectivités déjà engagées dans un processus d'électromobilité
- **dégager les bonnes pratiques et les essaimer** auprès de collectivités porteuses de projets et souhaitant bénéficier de l'expérience, voire de l'expertise des pionnières
- **promouvoir l'écomobilité** comme un service d'intérêt général.

*** selon un sondage Ipsos réalisé par l'Avere-France et Mobivia Groupe du 11 au 17 septembre 2012**

**** Les membres du jury :**

- Alain Grenel, Avere-France
- Charlotte de Silguy, Avere-France
- Christelle Chabredier, La Poste
- Xavier Tersen, Veolia-Transdev
- Narjiss Sakhi, Véolia
- Bénédicte Barbry, Mobivia
- Bénédicte Bohbot, Nissan
- Laurent Monin, Caisse des Dépôts
- Christian Robache, UGAP
- Jean-Luc Martin, EDF
- Vanessa Chocteau, Greenovia
- Hervé Borgoltz, DBT
- Yann Pitrou, General Electric
- Frédéric Linget, Auxilia Conseil

QUELQUES INDICATEURS SUR LA MOBILITE ELECTRIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITES FRANÇAISES

(observés sur la base des 77 collectivités qui se sont portées candidates en 2012)

A PROPOS DE NUISANCES ET DE POLLUTION LIÉES AU TRANSPORT

- 66% considèrent que ces 10 dernières années, **les nuisances (bruit, pollution, etc.) que l'on impute habituellement à la circulation automobile sont en progression** sur leur territoire
- 96 % ont entrepris ou entamé une **réflexion pour limiter les impacts et nuisances environnementales liés au transport**.
- 75% ont mis ou sont en train de mettre en place une politique de réduction des polluants liés aux transports et/ou d'amélioration de la qualité de l'air.

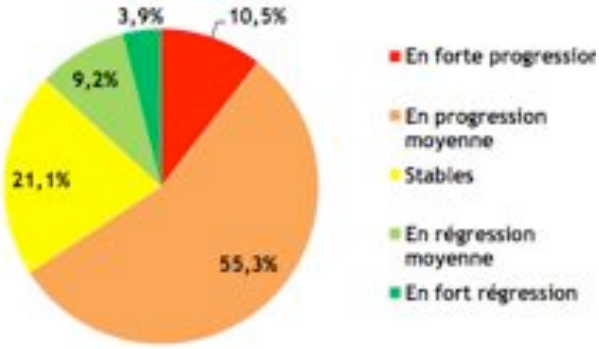

Les nuisances liées au transport

- 64 % ont déjà effectué un **bilan carbone "transport"** ou sont en train de le faire.
- 78% ont fixé des **objectifs de réduction de leurs consommations d'énergies fossiles dans le domaine du transport**, ou sont en train de les élaborer.

POLITIQUES ET DISPOSITIFS D'INCITATION A L'ACQUISITION ET A L'UTILISATION DES VEHICULES ELECTRIQUES

- **30% ont mis en place un dispositif de stationnement gratuit ou à tarif préférentiel pour les VE** et 18% sont en train l'établir
- 14,5% ont mis ou s'apprêtent à mettre en place des espaces de circulation (zones et/ou voies) réservés à la circulation des transports doux, autorisés aux VE et interdits aux véhicules thermiques. **45% se sont dotées d'infrastructures de charge**. Parmi ces collectivités, 66% propose au moins une borne sur voie publique
- **14,5% proposent un dispositif de soutien financier à l'achat des VE**, complémentaire aux politiques nationales. Ces aides à l'achat concernent majoritairement les vélos à assistance électrique.

INFOS SUR LES VEHICULES DE LA FLOTTE DE LA COLLECTIVITE

- **92% des véhicules de flotte parcourent moins de 100 km par jour**
- 78 % ont incorporé dans leurs appels d'offres des critères liés à la mobilité durable (émissions de CO2, consommation de carburant, fiscalité, bilan carbone, écoconduite, etc.)
- 62% ont mis ou vont mettre en place des actions spécifiques auprès de leurs agents administratifs pour maîtriser la consommation d'énergie (formations à l'éco-conduite, utilisation du GPS etc.) Pour 25%, une réflexion est en cours à ce sujet.
- 69% ont des projets d'acquisition de VE dans les 12 prochains mois

ORGANISATIONS SPECIFIQUES

- **29% des collectivités disposent d'un dispositif de VE en libre service**, qu'il soit piloté par la collectivité ou en soutien à des initiatives privées

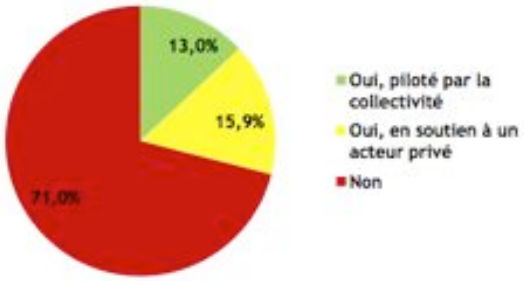

Systèmes de VE en libre service

ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA MOBILITE ELECTRIQUE

- 70% des collectivités ont organisé des événements autour de la mobilité électrique, principalement dans le cadre de « journées mobilité durable » et d'expositions de véhicules.

PRÉSENTATION DES COLLECTIVITÉS LAURÉATES

1. Sauzé-Vaussais
2. La Motte-Servolex
3. Ville de Haguenau
4. Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
5. Ville de Valence
6. Le Havre
7. Communauté du Pays d'Aix

- Syndicat Mixte AUTOLIB' (prix spécial du jury)

SAUZE-VAUSSAIS

Deux-Sèvres (79) – 1 674 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Pistes cyclables
  - Mentions en faveur de la mobilité électrique
- Politique en faveur de la mobilité électrique
  - Installation de bornes de recharge
  - Voitures électriques en auto partage
  - Minibus électriques en tournées régulières sur le canton
  - Scooters électriques en prêt pour les jeunes

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Stationnement pour les VE :**
  - 5 places de stationnement dédiées aux VE sur la voie publique
- **Infrastructures de charges (en cours d'élaboration) :**
  - 6 prises normales et 2 prises rapides de recharge sont prévues en 2013

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

- 3 véhicules utilitaires électriques déjà en service
- Acquisitions en cours : achat de3 véhicules électriques particuliers destinés au service d'aide ménagère a domicile

Organisation, innovations et initiatives

- En partenariat avec la Communauté de Communes :
  - Installation de bornes de recharge sur tout le territoire (27 communes)
  - achat de voitures pour de l 'auto-partage
  - achat de véhicules utilitaires pour la communauté et 2 minibus assurant des circuits inter-communaux
  - essai en cours de 3 voitures dédiées aux aides ménagères du CCAS, si l'essai est concluant alors un complément de 7 voitures supplémentaires

Actions de communication / promotion des VE

- Publication sur la mobilité électrique et encarts spécifiques dans les journaux municipaux
- Création d'une vidéo promotionnelle.

Autres démarches environnementales.

- chaufferie bois plaquettes 500kw depuis 1999 (foyer logement et écoles)
- chaufferie bois granulés 50kw 2012 (manoir du puy d'anché)
- 500m2 panneaux photovoltaïques 2009
- Charte terre saine (réduction des pesticides)
- Pavillons du Village de vacances à isolation chaux/chanvre(2009)
- Elagage des haies **par lamier.**
- Gestion des eaux pluviales .2012 (utilisation pour l'arrosage des massifs et incitation a leur traitement individuel auprès des habitants)

Chargée de la communication : Isabelle Bouchereau 1ere Adjointe – 05 49 07 60 53 mairie.sauzevaussais@cegetel.net

Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

LA MOTTE-SERVOLEX

Savoie (73) – 12 000 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Doubles-sens cyclables
  - Zones piétonnes
  - Pistes cyclables
  - Mentions en faveur de la mobilité électrique
- Politique en faveur de la mobilité électrique
  - Subvention auprès des particuliers pour l'acquisition de VAE (150 €) et de scooters électriques (300€)
  - Incorporation d'un critère bilan carbone dans l'ensemble des marchés publics de fourniture et de travaux de la ville

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Infrastructures de charges (en cours d'élaboration) :**
  - 2 prises rapides et 2 prises normales de recharge sont prévues
- **Dispositifs de soutien à la mobilité électrique :**
  - Subvention de 20 % montant HT du VAE plafonné à 150 € pour les vélos et 300 € pour les scooters

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

7 véhicules électriques déjà à disposition : 2 VAE, 4 deux roues motorisés, 1 véhicule utilitaire

- Acquisitions prévues : 1 véhicule utilitaire et 1 véhicule particulier
- Objectif pour la flotte de la collectivité : **descendre sous le seuil moyen des 100g CO2/km** en moyenne en 2016 pour les véhicules motorisés
- Nombre de véhicules concernés : 8 (moyenne actuelle : 159 g CO2/km)
- **Remplacement progressif des véhicules à usage urbain par des véhicules électriques ou hybrides**. Essai concluant d'un véhicule électrique (MIEV) par les services techniques et administratifs de l'Hôtel de Ville, véhicule loué à CitéLib du 16/09 au 03/10/12

Organisation, innovations et initiatives

- Installation de **deux carrousels à vélo** sur des lieux stratégiques de la Ville pour améliorer la possibilité d'intermodalité en ville. Le nombre d'arceaux de stationnement vélo a été multiplié par 4 sur la commune (30 arceaux en 2008, environ 120 en 2011)
- Subvention pour l'acquisition de vélos pliants (150€).
- Depuis 2008, **130 subventions** (VAE, scooter électrique et vélo pliant) versées soit 18 665 € pour aider les habitants à passer à l'électromobilité

Actions de communication / promotion des VE

- Animation annuelle sur le thème de la mobilité douce et de l'électromoblité durant la semaine de la mobilité : **Cyclo'folies** de La Motte-Servolex est un évènement grand public (600 personnes en moyenne).
  Au programme : animations sportives et ludiques, présentation de modèles de véhicules électriques tels que les gyropodes, vélos à assistance électrique et automobile 100% électrique, présentation des aides communales pour leur acquisition, parcours de maniabilité sur VE…
- Publication sur la mobilité électrique et encarts spécifiques dans les journaux municipaux
- Promotion des VE de la flotte de la Ville auprès des agents via l'Intra News (journal mensuel interne) et sur le présentoir des clés des véhicules aux services techniques

Contact La Motte-Servolex : Anthony Perrin - Chargé de mission Environnement Développement Durable – 04 79 65 04 76
Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

HAGUENAU

Bas-Rhin (67) – 36 000 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Doubles-sens cyclables
  - Zones piétonnes
  - Zone de rencontre
  - Pistes cyclables
- Politique en faveur de la mobilité électrique
  - Mise en place d'un abri vélo à panneaux solaires pour permettre la recharge par induction de vélos à assistance électrique (VAE), service gratuit et en libre accès sur le domaine public
  - Achat de 9 VAE : 4 sont à l'usage des agents de la collectivité, 5 sont mis à disposition d'un service de location de vélos (Vélocation Haguenau)
  - Achat de 3 véhicules électriques pour les services propreté de la ville
  - Réflexion en cours pour la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Stationnement pour les VE** :
  - 10 places de stationnement dédiées au VAE, dont 6 sur la voie publique
  - Dispositif de stationnement gratuit pour les VAE
- **Infrastructures de charges :**
  - 10 sont déjà installées pour les VAE et 2 autres sont prévues pour VE sur un parking public du centre-ville
  - 6 prises reliées aux panneaux photovoltaïques de l'abri à vélo solaire.
- **Dispositifs de soutien à la mobilité électrique :**
  - Réalisation d'un Plan de Déplacements de l'Administration pour favoriser l'usage des modes de déplacements doux, et notamment l'usage des vélos à assistance électrique

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

16 véhicules électriques déjà à disposition : 9 VAE, 7 véhicules utilitaires

- Autopartage pour les agents administratifs
- Création d'un pool de véhicules mutualisés
- Formation à l'écoconduite pour les chauffeurs poids lourds
- Acquisitions prévues : 1 deux roues motorisé et 2 véhicules particuliers

Organisation, innovations et initiatives

- Mise en œuvre d'un dispositif de VAE en libre service : soutien financier à l'association "Vélo Emploi" sous forme d'une subvention et achat de 5 VAE mis à disposition du service de location
- Partenariat avec la société SEW USOCOME (en mars 2012) pour le développement de la recharge par induction. Ce partenariat comprend : la mise à disposition de bornes de recharge par induction pour VAE sur le domaine public, la mise à disposition d'un système de recharge par induction pour les véhicules du service Propreté de la ville, la mise à disposition de bornes de recharge par induction au service de location de vélos (Vélocation Haguenau). En contrepartie, la Ville de Haguenau a investi dans plusieurs aménagements : un abri vélo solaire (capacité de 10 places, dont 6 VAE) et un abri vélo fermé et sécurisé d'une capacité de 18 places, dédié d'une part aux vélos de service de l'administration (dont 4 VAE, avec système de recharge par induction) et d'autre part au grand public.

Actions de communication / promotion des VE

- Journée de la mobilité
- Exposition de Véhicules électriques dans le cadre du rallye de France Alsace
- Publication sur la mobilité électrique
- Encarts spécifiques dans les journaux municipaux
- Pages spéciales "mobilité électrique" sur le site internet de la collectivité

Contact Haguenau : Anne Constancio - Directrice de la Communication - 03 88 90 68 64 - anne.constancio@haguenau.fr

Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

VALENCE

Drôme (26) – 64 364 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Doubles-sens cyclables
  - Tournes à droite vélos aux feux rouges
  - Zones piétonnes
  - Pistes cyclables
  - Parkings gratuits à l'entrée des villes
- Bilan Carbone « transport » pour la flotte de la collectivité et l'ensemble du territoire
- Objectifs de réduction des consommations d'énergies fossiles dans le domaine du transport pour la flotte de la collectivité

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Infrastructures de charges :**
  - 12 bornes sont déjà installées et 20 autres sont prévues
- **Dispositifs de soutien à la mobilité électrique :** en cours d'élaboration
  - Installation de bornes de recharge dans les parkings publics
  - Incitation pour les grandes surfaces et les zones commerciales

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

47 véhicules électriques déjà en service : 8 VAE, 15 deux-trois roues motorisés, 8 véhicules utilitaires et 8 véhicules particuliers

- Objectifs de renouvellement des véhicules de flotte dans les 12 prochains mois :
  - Remplacement des véhicules de plus de 15 ans, complément parc véhicules électriques et augmentation du nombre de deux roues
  - Création d'un troisième pool mutualisé à la place de véhicules dédiés
  - Projet de mise en place d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques
- Formations à l'éco-conduite
- Pools de véhicules sur différents sites de la Ville pour le personnel Municipal
- Suivi individuel et informatisé des consommations de carburants
- Système de réservation via intranet des différents types de véhicules proposés en pool (vélos, scooter électrique, véhicules thermiques ou véhicules électriques)
- Acquisitions prévues : 4 VAE et 8 véhicules particuliers électriques

Organisation, innovations et initiatives

- Mise en place d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques pour la flotte de VE de la Ville de Valence

Actions de communication / promotion des VE

- Exposition de véhicules électriques (VAE, scooters électriques, quadricycles électriques et voitures électriques) en partenariat avec des entreprises locales pour l'ensemble du personnel municipal (1 400 agents) et pour le grand public
- Journée mobilité durable
- Publication sur la mobilité électrique et encarts spécifiques dans les journaux municipaux
- Pages spéciales "mobilité électrique" sur le site internet de la collectivité

Contacts presse : Sébastien Fitte 04 75 79 22 35 sebastien.fitte@mairie-valence.fr //
Emilie Gay 04 75 79 20 19 emilie.gay@mairie-valence.fr
Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

Gironde (33) – 61 141 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Doubles-sens cyclables
  - Zones de rencontre
  - Pistes cyclables
  - Parkings gratuits à l'entrée des villes
- Mentions en faveur de la mobilité électrique
  - Bus électriques en centre ville
  - Bus de transport urbain hybride
  - Bateau hybride de transport de passagers
  - Mise en place de tarifs spécifiques avec la région/ SNCF : COBAS pour un tarif unique
- Autres actions mobilité
  - Site de covoiturage, plateforme de covoiturage
  - Politique de transport domicile/ travail
  - Basculement des transports scolaires sur le transport urbain
- Bilan carbone transport pour l'ensemble du territoire
- Objectifs de réduction des consommations d'énergies fossiles dans le domaine du transport
  - Réduction de 20% sur l'ensemble du territoire

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Stationnement pour les VE** :
  - 20 places
  - Dispositif de stationnement gratuit ou à tarif préférentiel en cours de définition
- **Infrastructures de charges:**
  - 10 prises normales existantes dont 5 sur voie publique et 5 sur parking

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

- **12 véhicules électriques et 1 hybride** dans la flotte de la collectivité affectés aux transports publics
- Modes de gestion particuliers pour optimiser le coût global de détention des véhicules de flotte :
  - Autopartage pour les agents administratifs
  - Location/autopartage pour le public
  - Renouvellement de la flotte de bus électrique

- Critères liés à la mobilité durable en cours de définition pour les futurs appels d'offre (PDA en cours)
- Actions de sensibilisation concernant l'utilisation des véhicules électriques :
  - Incitation à l'utilisation
  - Participation à des évènements
  - Formation des utilisateurs
- **Acquisitions prévues** : 10 véhicules électriques pour la flotte de la collectivité

Organisation, innovations et initiatives

- Bateau de passagers de plus de 50 personnes hybride
- Achat de bus hybride
- Renouvellement progressif du parc de bus électriques
- Elaboration de schémas de déplacements urbains sur les 4 communes membres

Actions de communication / promotion des VE

- **Evènements :**
  - Participation avec le délégataire à la semaine de la mobilité et du développement durable
  - Journée sur le bateau propre : conférence nationale avec le GART et de nombreux professionnels en charge des bateaux électriques (participation de plus de 300 participants de toute la France)
- **Communications au sujet de la mobilité électrique**
  - Publication sur la mobilité électrique et encarts spécifiques dans les journaux municipaux
  - Radios et télés locales (infos mobilité durable...)
  - Autres communications (journal de la collectivité)
  - Régulièrement et en permanence sur le site Internet et sur différents outils de communication : flyers, radio, salons, trimestriel de la COBAS

Contact COBAS : Marie Pierre CHASSAING DEGUINE - Aménagement et développement durable - tél : 05 56 22 00 32

Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - tél : 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

LE HAVRE
Seine-Maritime (76) – 180 000 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Le Havre a bâti son premier plan mobilité durable dès 2005, avec pour objectif de mieux partager l'espace public entre les différents usagers. Un second plan est en préparation, il fixe le cap jusqu'en 2020. Il s'articule autour de cinq objectifs forts :

- Agir pour aider les particuliers mais aussi les professionnels à adopter de nouveaux comportements,
- Encourager les modes doux,
- Aménager pour apporter davantage de sécurité et d'accessibilité à tous : personnes handicapées, enfants, familles,
- Lever les freins à l'insertion professionnelle par une meilleure mobilité,
- Renforcer la démarche d'exemplarité de la Ville.

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de Véhicules Electriques

Dès avril 2010, la Ville signait la charte pour le déploiement d'infrastructure publique pour le rechargement des véhicules électriques. Concrètement, elle est parmi les premières collectivités à mailler son territoire de bornes communicantes et sécurisées.

Avec le soutien de l'Ademe et en partenariat avec la CODAH, la Ville s'est engagée à promouvoir le développement du véhicule électrique en créant un réseau de bornes de recharge pour le grand public et en dotant son parc vel'h de vélos à assistance électrique.

Portée par sa volonté d'exemplarité, la municipalité s'est fixée pour objectif de réduire de 3,2 % par an les émissions liées à son patrimoine et aux activités de ses services. Agir sur les déplacements de son personnel est une priorité.

Faciliter le passage aux véhicules électriques et hybrides rechargeables

Début 2014, 32 places seront dotées de ces équipements :

- 4 en surface,
- 22 autres réparties dans 11 parkings à barrière du centre-ville,
- 6 dans les deux parkings relais du tramway et celui du stade Océane seront installées par la CODAH.

Le rechargement sera gratuit.
Ce projet prévoit aussi d'installer des prises dans les abris sécurisés réservés aux deux roues notamment dans les parkings.

A cela s'ajoute le lancement prochain d'une étude pour le déploiement d'autres bornes de recharge à l'échelle de l'agglomération ainsi que la mutualisation de ces équipements avec un système d'auto partage 100 % électrique.

Développer le parc de Vel'H électrique

Vel'H est un service de prêt longue durée lancé en juin 2010. Trois offres sont mises à la disposition des Havrais de plus de 16 ans : l

- le vélo classique dont la location est gratuite
- le vélo à assistance électrique pour un coût de 20 € par mois
- le modèle pliant pour 10 € par mois.

Les vélos à assistance électriques sont très utilisés. Pour répondre à la demande, la Ville prévoit d'en augmenter le nombre.

Conduire une politique exemplaire

Depuis plusieurs années, la Ville du Havre a engagé d'importants efforts pour diminuer son impact sur l'environnement. Elle a généralisé la motorisation au GPL pour son parc de véhicules légers et utilise du Diester 30% pour les véhicules diesel. La mise en place de parcs de véhicules en pools mutualisés a

constitué une nouvelle étape dans la volonté de la Ville d'agir sur l'organisation des déplacements de son personnel.

A partir de début 2012, il est prévu l'achat progressif de véhicules 100 % électriques : 10 fourgonnettes, 10 citadines, un véhicule pour les élus et 2 scooters. A terme 25% du parc mutualisé de l'Hôtel de Ville sera tout électrique. Ainsi ce sont 20 tonnes par an de CO2 économisées pour un coût au km quasi équivalent (+15%).

Un plan de déplacement d'établissement (PDE) a été engagé. Il vise à inciter les salariés de la Ville à se déplacer autrement qu'en voiture et à promouvoir l'utilisation des transports en commun, du vélo, de la marche et du covoiturage. Fer de lance du PDE, un pool de vélos en libre service est opérationnel depuis 2007. Vingt bicyclettes sont mises à la disposition des agents municipaux prenant leurs fonctions à l'Hôtel de Ville ou à proximité, afin d'assurer leurs déplacements professionnels. Une quinzaine sont à assistance électrique.

Les changements de comportement au volant induits par l'éco-conduite rejoignent aussi la politique de prévention mise en place par la Ville, notamment du point de vue de la sinistralité. En effet, l'éco-conduite permet d'acquérir des bonnes pratiques pour une conduite plus sûre, plus confortable, plus économique et plus écologique. Entre 2009 et 2010, la Ville du Havre a formé près de 200 conducteurs permanents. En 2011, le dispositif a été ouvert aux conducteurs occasionnels. Il est prévu chaque année d'assurer une « piqûre de rappel » permettant aux agents ayant suivi la formation initiale de se remémorer les bonnes pratiques. Grâce à l'éco-conduite, 8 % de carburants aux 100 km sont économisés.

Promouvoir les véhicules électriques

La Ville a accueilli le Tour de France de la mobilité électrique le 21 juin 2012. Cet évènement organisé par l'UGAP a été l'occasion de sensibiliser les acteurs locaux à l'utilisation des véhicules électriques.

De plus, à l'occasion de la mise en service des dix premières prises de rechargement, un support de communication sera diffusé aux concessionnaires afin de montrer l'implication de la Ville dans ce domaine et les aider ainsi à promouvoir leur gamme de véhicules électriques.

Une carte interactive sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville. Elle permettra de localiser les bornes et de savoir si elles sont disponibles ou pas. Elle sera également consultable depuis un mobile grâce à une application dédiée.

Contact service presse Ville du Havre : Catherine Bertrand, 0235194421 attaché de presse, Catherine.Bertrand@lehavre.fr

Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

Bouches-du-Rhône (13) – 360 000 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Zones 30
  - Doubles-sens cyclables
  - Zones piétonnes
  - Zones de rencontre
  - Pistes cyclables
  - Zones d'actions prioritaires pour l'air en projet (ZA
  - Politiques de réglementation et de diminution du trafic automobile
  - Mentions en faveur de la mobilité électrique
- **Objectif de réduction des consommations d'énergies fossiles** dans le domaine du transport pour l'ensemble du territoire :
  - diminuer en dix ans à partir de la base 2009
  - de 24 % les gaz à effet de serre,
  - de 10 % l'Nox,
  - de 21% les PM et
  - de 27% le CO,
- Politique en faveur de la mobilité électrique
  - Création de bornes de recharges dans les parcs en ouvrage
  - Incitation financière des communes et des particuliers à l'achat de véhicules électriques
  - Mise en place de navettes électriques
  - Organisation d'un salon du véhicule électrique

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Stationnement pour les VE :**
  - 33 places de stationnement dédiées dont 3 sur la voie publique et 29 sur parking
  - Dispositif de stationnement gratuit pour les VE en voirie et payant en ouvrage, mais la recharge électrique est offerte.
- **Infrastructures de charges :**
  - 70 sont déjà installées dont 24 sur la voie publique et 45 sur parking
  - 37 bornes de charge sont prévues
  - 1 ombrière solaire installée en 2011
- **Dispositifs de soutien à la mobilité électrique :**
  - **Incitation financière** : 10% du cout du véhicule plafonné à 1000€, 25 % d'aide aux communes pour l'acquisition de véhicules électriques, aide aux communes pour l'installation de bornes de recharge (25%),
  - **Objectif de réduction des consommations d'énergies fossiles** dans le domaine du transport pour l'ensemble du territoire : diminuer de 24 % les gaz à effet de serre, de 10 % l'Nox, de 21% les PM et de 27% le CO, en dix ans à partir de la base 2009

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

20 véhicules électriques déjà en service dans 11 communes et SEM partenaires

- Autopartage pour les agents administratifs
- Formation à l'éco-conduite pour les agents administratifs
- 18 véhicules électriques utilisés dans les transports publics
- 20 véhicules de service achetés par 11 communes et SEM partenaires
- **Acquisitions prévues** : 1 camion et 4 véhicules particuliers

Organisation, innovations et initiatives

- Création de 14 parcs de persuasion (les parcs de persuasion sont localisés à proximité des centres de vie, ce qui permet de les rejoindre à pied en moins de 10 minutes et ne nécessite pas la mise en place de ligne de transport). Parkings gratuits à l'entrée des villes
- Création de 3 parcs-relais y compris hors de la ville-centre.
- Gratuité des parcs relais pour les covoiturers, ½ tarif pour les étudiants, 2€ la journée pour tous les autres
- Diminution du stationnement sur voirie
- Création de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- Création d'une maison du vélo et de stationnement vélos sécurisés
- Extension de la piétonisation
- Etude de faisabilité d'une ZAPA et cartographie dynamique de la qualité de l'air
- Expérimentation de bornes de charge intégrées à l'éclairage public (AMI Ademe)

Actions de communication / promotion des VE

- Salon du véhicule électrique « excel'Aix : exposition de 100 véhicules (5000 visiteurs) et documentation à disposition
- Fête des déplacements : stands d'information et animations publiques bus, vélo, VE (5000 visiteurs)
- Rallye autour de la montagne Sainte victoire et courses de karts électriques
- Journée du film de l'environnement sur le thème de la mobilité en 2011 : Projection
- Pages spéciales "mobilité électrique" sur le site internet de la collectivité

Contact Communauté Pays d'Aix : Brun o Aubry, Responsable Presse : 04 42 91 93 85 26, baubry@agglo-paysdaix.fr
Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

SYNDICAT MIXTE AUTOLIB'

Île de France – 4 200 000 habitants

Réflexion globale de la collectivité pour une mobilité durable

Mise en place d'une politique de réduction des polluants liés aux transports et d'amélioration de la qualité de l'air :

- Politique de règlementation et de diminution du trafic automobile
  - Politiques de réglementation et de diminution du trafic automobile
  - Mentions en faveur de la mobilité électrique
- Plan Climat
- Objectifs de réduction des consommations d'énergies fossiles dans le domaine du transport

Politiques et dispositifs d'incitation à l'utilisation et à l'acquisition de VE

- **Stationnement pour les VE** :
  - 720 stations en voirie
- **Infrastructures de charges:**

  3486 bornes de charge
- **Aide financière :**
- **Abonnement gratuit de 6 mois à Autolib' pour une personne se débarrassant de son vieux véhicule.**

Utilisation de véhicules électriques dans la flotte de la collectivité

- 1715 véhicules électriques en service

Organisation, innovations et initiatives

Mise en œuvre de dispositifs de véhicules électriques en libre service AUTOLIB'

Prés de 800 000 locations réalisées depuis le 5 dec 2011

17 000 abonnements 1 an

Plus de 45 000 abonnements toutes formules vendus depuis la mise ne place du service le 5 dec 2011

Offre réservée aux professionnels

Extension du périmètre pouvant accueillir Autolib' à 412 communes d'Ile de France

Actions de communication / promotion des VE

- **Nombreux évènements, tout public :**
  - Salons / expositions
  - Journées mobilité durable
  - Conférences / débats publics
  - Nombreuses opérations d'essais gratuits en IdeF
- **Communications au sujet de la mobilité électrique**

  Internet

  Gratuits

  Mensuels municipaux

Contact Presse : Christophe Aglietta 07 62 48 60 62 courriel : christophe.aglietta@smautolib.fr

Contact Avere-France : Charlotte de Silguy - tél : 01 53 25 00 61 - charlotte.desilguy@avere-france.org

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

1. ADEME
2. Caisse des Dépôts
3. DBT-CEV
4. EDF
5. G.E.
6. Greenovia
7. Groupe La Poste
8. Mobivia
9. Nissan
10. UGAP

L'ADEME SOUTIENT LES TROPHEES DES VILLES ÉLECTRO-MOBILES

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en oeuvre et ce, dans ses différents domaines d'intervention.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Site Internet : www.ademe.fr

Blog Les transports du futur de l'ADEME : http://transportsdufutur.typepad.fr/blog

Blog Presse de l'ADEME : http://ademe.typepad.fr/presse/
Dans ce blog, retrouvez notamment les informations des projets retenus dans le cadre des appels à manifestations d'intérêt des Investissements d'avenir.
Infrastructures de charge : http://ademe.typepad.fr/presse/2012/10/recharger-son-vehicule-electrique-les-solutions-a-venir-.html
Systèmes de mobilité : http://ademe.typepad.fr/presse/2012/09/innovation-comment-nous-deplacerons-nous-demain-.html

Et aussi le dossier de la Mobilité durable : http://ademe.typepad.fr/presse/2012/09/la-mobilite-durable.html

Service de presse ADEME / 01 49 09 27 47
ademepresse@tbwa-corporate.com

GROUPE CAISSE DES DEOTS PARTENAIRE DES VILLES ELECTRO-MOBILES

Partenaire historique des collectivités locales, la Caisse des Dépôts soutient le développement du véhicule électrique, notamment au titre de ses missions d'intérêt général.
Elle intervient à différents niveaux dans l'écosystème du véhicule électrique et participe notamment au projet GIREVE (Groupement pour l'itinérance des recharges électriques de véhicules) qui fédère des acteurs nationaux autour de services liés aux points de charge.

La Caisse des Dépôts soutient les Trophées des villes électromobiles, marquant ainsi son engagement aux côtés des collectivités locales qui œuvrent au développement d'une mobilité respectueuse des enjeux sociétaux et environnementaux .

Contact presse CDC : Alexis Nugues
Tél. 01 58 50 40 00 – alexis.nugues@caissedesdepots.fr

DBT-CEV PARTENAIRE DES VILLES ELECTROMOBILES

DBT-CEV, spécialiste dans la conception et la fabrication d'infrastructures de charge pour véhicules électriques, est partenaire de nombreuses municipalités et collectivités locales depuis 1992. Grâce à d'étroites collaborations avec des acteurs de premier plan tels que Sodetrel, la CNR, Parkeon, Tokheim ou encore MOP'Easy et Bosch, l'entreprise douaisienne se tourne vers l'innovation et propose des solutions dédiées au confort de l'usager de véhicules électriques. Membre de l'Avere France depuis plusieurs années, DBT-CEV est fière de participer aux Trophées des Villes Electromobiles récompensant les acteurs locaux soutenant une démarche commune vers une mobilité durable.

Le développement de la mobilité électrique passe avant tout par la mise à disposition auprès des usagers de solutions de recharge adaptée à leurs besoins. Les applications de ces systèmes de charge en voirie peuvent grandement varier selon le type d'utilisateur (identifié ou non), le type de charge souhaitée (normale, accélérée, rapide) ou encore le modèle d'affaire du propriétaire de la borne (accès payant ou service gratuit offert à la clientèle). Avec plusieurs milliers de bornes installées dans les villes de France, grâce à son Département R&D et à son réseau de partenaires, DBT-CEV est capable de proposer des solutions de charge « clé en main » aux responsables de municipalités, depuis le design de la borne jusqu'à son installation finale.

Des projets et des installations pour préparer ensemble la mobilité électrique de demain

Avec plus de 12 projets collaboratifs de recherche en cours sur la technologie de charge, DBT-CEV vise à perfectionner à la fois l'expérience de l'utilisateur (interface borne) et mais aussi celle du gestionnaire de réseau (supervision de l'infrastructure). Ces différents projets français et européens mêlant constructeurs automobiles, laboratoires de recherche et fournisseurs permettent d'envisager une mobilité électrique économique, pratique et surtout universelle.

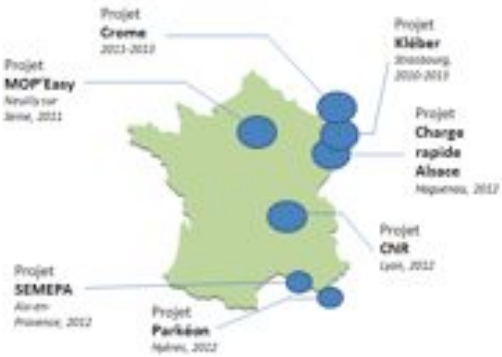

En parallèle à ces projets de recherche, les initivatives d'installations de bornes DBT-CEV en France rassemblent des compagnies d'électricité, des gestionnaires de parkings publics ou encore des prestataires de service (de type location véhicule). Que ce soit en Alsace, à Neuilly, Lyon ou encore Aix-en-Provence, la mise à disposition de ces bornes aux utilisateurs offrent un intéressant retour sur expérience aux municipalités, qui peuvent ainsi adapter leur réseau d'infrastructures de recharge en fonction de leurs besoins. Couplée à un horodateur, associée à un service d'autopartage, la station de recharge peut également être alimentée à l'énergie « verte » (hydroélectrique, solaire, ou encore éolienne) et ainsi garantir une mobilité propre depuis la source jusqu'à son utilisation.

Une offre complète de solutions de recharge pour tous les acteurs de l'électromobilité

Depuis 1992, DBT-CEV suit une tradition basée sur l'innovation, la qualité et la personnalisation de ses solutions de bornes de recharge. Qu'il s'agisse d'une technologie de charge normale (4 à 8 heures), accélérée (1 à 2 heures) ou rapide (entre 20 et 30 minutes maximum), DBT-CEV propose des solutions sûres et économiques adaptées aux projets de mobilité électrique des municipalités et des collectivités, quels qu'ils soient.

Un exemple de grand projet de DBT-CEV
DBT-CEV a été choisi comme partenaire principal par le constructeur japonais Nissan en septembre 2011 pour le développement d'un réseau de plus de 400 chargeurs rapides à travers 27 pays d'Europe fin 2012, et de 3,000 chargeurs d'ici à 2014. Cette initiative, qui permettra à tout conducteur de véhicule électrique compatible de recharger ses batteries en 30 minutes maximum fait partie des projets d'implantation d'infrastructures de charge les plus ambitieux au monde.

A propos de DBT-CEV
Filiale du groupe DBT, DBT-CEV est un acteur majeur du développement de solutions de recharge pour véhicules électriques. En quelques chiffres, DBT-CEV c'est :

- 3 gammes d'infrastructures de recharge
- un chiffre d'affaire multiplié par 5 entre 2011 et 2012
- 15% du chiffre d'affaire investi en recherche et développement
- 20 ans d'expérience
- 500 villes équipées
- 10 000 bornes installées

Plus d'informations sur **www.dbtcev.fr**

Contact presse DBT-CEV : Vanessa Perez, Point Virgule
+33 (1) 73 79 50 74 - +33 (6) 52 42 98 00 – vperez@pointvirgule.com

EDF PARTENAIRE DES VILLES ELECTROMOBILES

Le Groupe EDF, est fortement engagé dans la promotion du véhicule électrique pour accompagner ses clients vers des modes de mobilité durables qui particient aux objectifs de réduction de CO_2 et de lutte contre la pollution. A ce titre, EDF, partenaire historique de l'Avere-France, soutient les Trophées des Villes Electromobiles depuis leur création en 2010.

L'émergence de la mobilité électrique passe par le développement de batteries de plus en plus performantes et fiables ainsi que par le déploiement d'une infrastructure de charge adaptée. EDF est dotée d'une solide expérience dans l'exploitation de véhicules électriques et de bornes de charge, d'une expertise technique et scientifique reconnue, tant dans les batteries que dans les infrastructures, et d'une capacité de production d'énergie bas-carbone unique en Europe occidentale.

Des expérimentations pour tester les solutions de demain

EDF a choisi de s'associer aux grands constructeurs automobiles pour mener des expérimentations, afin de valider les hypothèses, de tester, comparer et évaluer les modèles économiques et les solutions techniques .

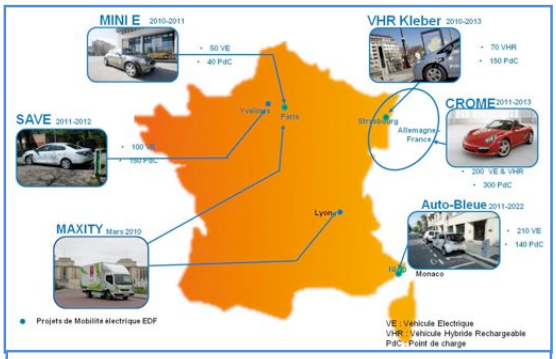

Projets de mobilité électrique impliquant EDF en France

Des solutions de recharge pour tous

Forts de cette expérience, EDF et ses partenaires proposent depuis 2011 aux utilisateurs de véhicules électriques des solutions de recharge simples, performantes, compétitives et sécurisées :

- destinées aux clients particuliers ou aux administrateurs de co-propriétés
- à l'attention des collectivités territoriales en charge de déployer des réseaux d'infrastructures de charge publiques,
- des gestionnaires de parkings publics,
- des entreprises accueillant du public sur leurs parkings privés.

Un engagement fort

Le groupe EDF s'est engagé à acquérir en France jusqu'à 5000 véhicules électriques sur la période 2012-2015 dans le cadre de la commande groupée pilotée par La Poste et l'UGAP.

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à près de 28 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 65, 2 milliards d'euros dont 44,5 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

Contact presse EDF : Marie Allibert
+33 (1) 40 42 51 40 – marie.allibert@edf.fr

GE INDUSTRIAL SOLUTIONS : PARTENAIRE DES VILLES ELECTROMOBILES

GE se dédie à ce qui est essentiel. Les meilleurs experts développant les technologies les plus pointues permettent à GE de relever les grands défis de la société. GE crée les solutions de demain dans l'énergie, la santé, les transports et la finance. Depuis plus d'un siècle, GE a acquis une expérience dans les technologies de batteries et de réseaux électriques, et est fier aujourd'hui d'être partenaire des villes électro-mobiles.

Grâce à notre offre de bornes de recharge Durastation™ et Wattstation™, nos solutions de financement et de gestion de flotte, complétées par nos compétences dans les technologies de réseaux intelligents et les nouvelles générations de batteries, GE contribue à façonner une grande part de la chaîne de valeur du véhicule électrique.
D'autant plus que dans le cadre de notre programme Ecomagination™, en 2010, notre Président Jeff Immelt s'est engagé sur l'achat, d'ici à 2015, de 25.000 véhicules électriques pour notre propre flotte de véhicules et nos clients. C'est le plus fort engagement d'achat jamais pris par une entreprise.

Notre offre d'infrastructure de recharge

Suite au plan de soutien à la filière automobile présenté par le ministre du redressement productif le 25 juillet 2012, qui vise à accélérer les évolutions industrielles induites par l'exigence écologique, GE lance WattStation™, sa nouvelle version de recharge murale pour véhicule électrique en Europe.

Une version connectée, appelée WattStation™ Connect sera également disponible à partir de 2013. Ce nouveau dispositif permet de se connecter à Internet par Wifi ou par câble Ethernet. Il comprend un des protocoles de communication les plus universels utilisés actuellement, le Modus TCP/IP. Toutes ces fonctions en font donc un produit évolutif qui s'adapte aux besoins du client, indépendamment du système de communication.

Les capacités de gestion d'énergie de la station de recharge murale Wat l'installation de multiples points de recharge, faciles à mettre en place pour des applications diverses telles que les parkings ou les dépôts de véhicules de flotte. Elle peut également se connecter à des systèmes de gestion d'énergie préexistants et est compatible avec la technologie smart grid.

Contact Presse : Numa Communication
Lucile Dumouchel : lucile@numacommunication.com

Trophées des villes électromobiles 2012

Greenovia

CABINET CONSEIL EN TRANSPORT & MOBILITE ECO-

AVANCER SUR LA BONNE VOIE
GREENOVIA, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS ÉLECTROMOBILES

Filiale du Groupe La Poste, Greenovia est un cabinet spécialisé en étude, conseil, ingénierie, R&D, management de projet et conduite du changement sur les enjeux de transport et de mobilité éco-responsables. Greenovia accompagne les acteurs publics et privés dans l'identification et la construction de leurs projets mobilité : optimisation de parc de véhicules, mobilité électrique, services de mobilité innovants, déplacement de personnes et transport de marchandises.

Parce que la construction d'une politique de transport durable et responsable devient une nécessité ainsi qu'une opportunité ... Parce qu'**agir sur la mobilité, c'est créer de la valeur économique, sociale et environnementale** pour un territoire**.** Greenovia souhaite accompagner les collectivités et les entreprises dans leurs projets de transport et de mobilité.

Faire de l'électromobilité, une nouvelle solution de mobilité

Les collectivités locales et les acteurs publics jouent un rôle essentiel dans l'organisation de la mobilité sur leur territoire. Avec l'arrivée des véhicules électriques, il s'agit d'anticiper le développement des véhicules et des infrastructures de recharge, en cohérence avec les usages locaux et les services de mobilité existants et à venir.

L'équipe Greenovia accompagne les acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie d'électromobilité pour choisir les actions les plus adaptées à leur contexte local.

Greenovia a notamment accompagné en 2012 Grenoble Alpes Métropole dans la définition de sa stratégie territoriale de « mobilité électrique » conciliant le recours à des véhicules électriques, les usages des entreprises et des ménages installés sur le territoire avec les spécificités de la Métropole et ses projets de développement.

Les véhicules électriques, l'innovation durable dans une flotte

Greenovia coordonne le projet InfiniDrive* accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme Véhicule du futur des Investissements d'Avenir. InfiniDrive est un projet de recherche et développement qui vise à concevoir un système de pilotage des infrastructures de recharge permettant un déploiement économiquement viable et écologiquement durable des flottes de véhicules électriques.

L'équipe Greenovia accompagne aussi les acteurs publics et privés dans leurs projets d'intégration de véhicules électriques : étude de faisabilité, choix des véhicules et des modalités de déploiement opérationnelles.

** InfiniDrive réunit 8 partenaires complémentaires reconnus pour leur expertise : Groupe La Poste, ERDF, Greenovia, Docapost BPO, G2Mobility, Armines, Loria et I3M.*

« Notre vocation est d'accompagner les collectivités de la définition de leur stratégie transport et mobilité à la mise en œuvre de solutions de mobilité durable pour conjuguer performance et responsabilité »

Cabinet conseil, Greenovia propose une expertise pointue dans le secteur du transport et de la mobilité. Filiale de La Poste, Greenovia bénéficie de l'expérience d'un opérateur de la logistique urbaine responsable et d'un grand groupe pionnier dans le domaine du véhicule électrique.

- Un accompagnement conseil sur-mesure
- Une connaissance fine du marché, des acteurs, des solutions d'aujourd'hui et de demain
- Une expertise sur les enjeux de transport et de mobilité des territoires
- Une approche stratégique et opérationnelle

À propos du Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 25,6 milliards d'objets par an. En 2011, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 21,3 milliards d'euros et emploie plus de 268 000 collaborateurs. A l'horizon 2015, La Poste a pour ambition de devenir un leader européen dans les services de proximité postaux et financiers. Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, fort de l'engagement de l'ensemble des postiers, le groupe La Poste veut être une référence de la modernité publique.

Contact presse La Poste : David Drujon - 01 55 44 22 36 - david2.drujon@laposte.fr

LE GROUPE LA POSTE S'ENGAGE POUR LA MOBILITE ELECTRIQUE

Le développement durable s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par le Groupe La Poste. Par sa taille, sa visibilité et son statut d'entreprise publique, La Poste se veut exemplaire dans chacune de ses actions et dans chacun de ses engagements.

2012 : Une année… électrique !

Pour le Groupe La Poste, l'année 2012 a inconstablement été placée sous le signe de la mobilité électrique. Placé sous la responsabilité de Jean-Paul Bailly, PDG du Groupe La Poste, le groupement de commande rassemblant une vingtaine d'entreprises françaises et les collectivités, a conduit à une commande ferme de près de 19.000 voitures électriques dont 10.000 pour le seul Groupe La Poste.

Déployées progressivement depuis le début d'année en différents points du territoire, ces voitures viennent compléter le parc électrique du Groupe La Poste actuellement composé de près de 2000 voitures, 700 Quadéos, 10000 vélos à assistance électrique et 800 chariots à assistance électrique.

Le Groupe La Poste a également mis en place des filiales spécialisées autour des questions de mobilité pour partager son expérience avec ses parties prenantes externes. Mobigreen propose ainsi des formations à l'éco-conduite aux entreprises et collectivités. Greenovia propose quant à elle des solutions de conseil en transport et mobilité éco-responsables aux utilisateurs et gestionnaires de flottes automobiles.

Enfin, le Groupe apporte son expertise en matière de véhicules électriques dans de nombreux cercles de réflexion. Il est ainsi administrateur de l'Avere-France a organisé avec l'UGAP et le soutien de l'Avere-france le tour de France des véhicules électriques à destination des élus et des collectivités.

Le Groupe La Poste a, par ailleurs, défini, dès 2003, une politique de développement durable basée sur l'analyse de ses principaux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux. La Poste est signataire du Pacte Mondial depuis février 2003, participe activement aux travaux de l'ORSE, du Comité 21, d'Entreprise pour l'Environnement, d'IMS Entreprendre pour la Cité.

Cette politique volontariste s'articule autour de quatre axes, qui se traduisent par des actions concrètes mises en oeuvre au quotidien par tout le personnel du Groupe :

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique,
- Promouvoir une politique du papier responsable,
- S'appuyer sur une politique de diversité exemplaire, faisant du Groupe un pionnier dans son approche à l'égard de ses clients et de ses collaborateurs,
- Etre un partenaire du développement responsable des territoires.

Ainsi, le développement responsable est-il à La Poste un levier pour renforcer l'efficacité économique de l'entreprise, en parfaite corrélation avec ses valeurs.

Contact presse : David Drujon – 01 55 44 22 36 – david2.drujon@laposte.fr

MOBIVIA GROUPE : ENTREPRENDRE POUR QUE DANS LE MONDE LES HOMMES SOIENT DURABLEMENT MOBILES

Mobivia Groupe est le leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules multi-marques. Depuis sa création en 1970, les enseignes de Mobivia Groupe présentes en France et dans le monde (Norauto, Midas, Auto5, Carter-Cash et Synchro Diffusion) ont à cœur d'accompagner les automobilistes en leur proposant un vaste choix de solutions d'entretien et d'équipement automobile. Aujourd'hui, elles proposent également une vision élargie de la mobilité, plus responsable et plus durable.

➢ De l'automobile à la mobilité durable et responsable.

Depuis plus de 40 ans, Mobivia Groupe accompagne les automobilistes pour une mobilité plus accessible, plus sûre et plus économique.
Aujourd'hui, Mobivia Groupe va plus loin et propose des réponses à l'exigence constante de mobilité des consommateurs, dans le respect de leurs préoccupations économiques, environnementales et sociales croissantes.
Ainsi, les enseignes de Mobivia Groupe proposent une vision élargie de la mobilité, grâce à l'offre d'une gamme deux roues, la mise à disposition de véhicules de prêt électriques, l'éco-entretien, etc. De nouvelles activités ont également vu le jour, grâce à l'accompagnement au quotidien de jeunes entreprises innovantes, qui s'illustrent par leur proposition de solutions créatives en matière d'éco-mobilité.

➢ Vers une nouvelle mobilité avec Mobivia Groupe

Parce que la voiture de demain ne sera pas la même que celle d'aujourd'hui… Parce que la technologie évolue… Parce que l'automobile a encore de nombreuses années devant elle, les automobilistes envisagent aujourd'hui leur mobilité plus responsable et plus respectueuse de l'environnement… Mobivia Groupe se veut un acteur de ces changements et accompagne les automobilistes vers de nouvelles mobilités pour se déplacer avec le moins de nuisances possibles, de façon économe et durable.

Ainsi, avec le développement progressif des motorisations électriques et hybrides, les besoins en matière d'entretien automobile évoluent et chaque intervention sur le véhicule, aussi simple parait-t-elle, nécessite des habilitations et une expertise adaptée et très spécifique. C'est pourquoi Mobivia Groupe, forme progressivement ses équipes de centres automobiles à la prise en charge des véhicules hybrides ou électriques.

Par ailleurs, au travers de ses enseignes, Mobivia Groupe s'engage pour la promotion et le développement de la mobilité électrique. Par exemple :

Altermove, enseigne dédiée au déplacement urbain présente en région lilloise, à Lyon et en ligne sur www.altermove.com, propose des produits et des services pour une mobilités urbaine plus simple, plus propre et plus économique. On trouve ainsi une vaste gamme de produits dédiés à la mobilité électrique : voiture et scooters électriques, vélos à assistance électrique ou encore batteries sont autant de produits proposés par Altermove.

Green On est une entreprise spécialisée dans la fourniture de flottes de deux-roues électriques en libre-service pour les entreprises et les collectivités

La Bicyclette Electrique est une toute petite entreprise implantée à Paris sur une surface de 65m² et qui propose exclusivement des vélos électriques, des vélos pliants et des accessoires.

Nouveaux usages et mobilité multi-modale

Mobivia Groupe évolue par ailleurs dans une logique multi-modale. C'est pourquoi le groupe propose de nouvelles solutions, en termes de mobilité électrique d'une part mais aussi en termes de nouveaux usages de la voiture via le covoiturage, ou encore la location de voitures entre particuliers d'autre part.

À propos de Mobivia Groupe

> Mobivia Groupe – plus de 10.000 collaborateurs dans six activités et 15 entreprises fédérées par une même vision : rendre les hommes durablement mobiles.
> Mobivia Groupe est le leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules multi-marques avec Norauto, Auto 5, Midas, Carter Cash, Synchro Diffusion et Oxyo-pneus.fr
> Par l'intermédiaire de son fonds de développement Via-ID, Mobivia Groupe développe par ailleurs de nouvelles activités afin de contribuer à une mobilité plus responsable et plus durable avec Altermove, Buzzcar, Carbox, Greencove Ingénierie, Green On, Izydrive, La Bicyclette Electrique, Moving Car, et Sineo.
> Pour toute information sur Mobivia Groupe : www.mobiviagroupe.com.

NISSAN, PARTENAIRE DES TROPHEES DES VILLES ELECTRO-MOBILES 2012

Toutes les actions de Nissan en matière d'environnement sont liées à son plan environemental à moyen terme, le Nissan Green Program 2016. Ce plan constitue le pilier de la marque en matière de durabilité et de mobilité. Le plus bel exemple de ce programme est la Nissan LEAF, premier véhicule 100% électrique et abordable en prix disponible sur le marché. Cette vision pionnière permet aujourd'hui à la Nissan LEAF d'être le véhicule électrique le plus vendu à travers le monde et à ses clients de conduire le véhicule de demain… Aujourd'hui.

Le Nissan Green Program 2016 :

Le **Nissan Green Program 2016**, troisième plan environnemental à moyen terme de Nissan, propose toute une série de mesures pour réduire l'emprunte environnementale de la marque, de ses produits et services et vise la place de :

- N°1 des véhicules zéro émission au sein de l'Alliance Renault-Nissan d'ici 2016 ;
- Leader de l'efficacité énergétique: 35 % de baisse de consommation de carburant par rapport à 2005 en moyenne pour l'entreprise sur tous les véhicules Nissan commercialisés au Japon, en Chine, en Europe et aux Etats-Unis ;
- Leader de la faible empreinte carbone de l'entreprise: 20 % de réduction par véhicule des émissions de CO_2 liées aux activités de l'entreprise par rapport à 2005 ;
- Leader du recyclage en boucle fermée: faire passer à 25 % le taux d'utilisation des matériaux recyclés.

Le pillier de ce plan environnemental est la Nissan LEAF, réponse la plus crédible et avancée face aux véhicules thermiques proposés sur le marché.

Les véhicules électriques Nissan :

Véritable 5 places, la **Nissan LEAF** est un véhicule familial, fonctionnel et sans concessions. Elle offre jusqu'à 175 kilomètres d'autonomie entre deux recharges, c'est à dire nettement plus que la distance parcourue quotidiennement par la majorité des Français.

La Nissan LEAF est équipée des technologies les plus récentes, ce qui lui permet de proposer de très hauts niveaux de sécurité active et passive. De fait, la Nissan LEAF a obtenu 5 étoiles, la note la plus élevée à l'épreuve des crash-test Euro-NCAP.

La Nissan LEAF propose également des services innovants comme le système embarqué baptisé CARWINGS, qui permet de déclencher la recharge à distance ou encore de planifier la mise en route du chauffage ou de la climatisation par le biais d'un Smartphone ou d'un ordinateur.

Nissan entend développer une gamme complète de véhicules électrique dans les prochaines années. L'**e-NV200**, utilitaire 100% électrique inspiré du NV200 sera ainsi sur nos routes d'ici plusieurs mois.

Le développement des infrasctutures :

Convaincu que le succès des véhicules électriques dépend d'infrastructures de recharge accessibles et nombreuses, Nissan investit massivement dans le développement de celles-ci. Ainsi, Nissan a récemment offert 400 bornes de recharge rapide en Europe afin de développer un réseau complet d'infrastructure de recharge. En France, une quarantaine de bornes seront ainsi installées, dont certaines le sont déjà comme en région Alsace. Cette région est dorénavant entièrement équipée par des bornes de recharge rapides Nissan permettant des trajets quotidiens facilités entre les grandes villes d'Alsace.

A propos de Nissan : Nissan Motor Co., Ltd., deuxième constructeur automobile japonais, a son siège social à Yokohama (Japon) et fait partie intégrante de l'Alliance Renault-Nissan. Nissan a livré à ses clients plus de 4,1 millions de véhicules en 2010, générant un revenu de plus de 8 770 milliards de yens (72 milliards d'euros environ). Fortement engagé dans le développement de produits passionnants et novateurs accessibles à tous, Nissan propose une gamme étendue de 64 véhicules sous les marques Nissan et Infiniti.

Contact presse Nissan : Grégory Nève Directeur de la Communication Nissan West Europe
+33 (1) 726 726 16 – gregory.neve@nissan.fr

La mobilité électrique :
une opportunité pour les collectivités !

En avril 2010, l'UGAP, la centrale d'achat public, est en charge de la coordination du groupement de commandes des véhicules électriques afin de favoriser l'émergence d'une offre de véhicules légers électriques répondant aux usages, compétitrice et économiquement viable. Au-delà de ce projet, l'UGAP, relais des politiques publiques, entreprend le développement progressif d'une offre de mobilité électrique adaptée aux usages des collectivités.

La mobilité électrique :
une réflexion économique et un enjeu social

La mobilité électrique est une priorité pour la préservation et la qualité de l'environnement, mais également un enjeu économique pour les collectivités. Le développement de véhicules spécifiques permet désormais d'apporter une solution technique et financière adaptée à chaque type de besoins.

Sur le plan financier, si les véhicules électriques sont dits encore chers, la réalité est aujourd'hui différente avec de nombreux atouts qui devraient plus que jamais inciter les collectivités à y avoir recours : réduction des coûts de carburant (consommation de 2 euros d'électricité environ pour un parcours de 100 km), diminution des coûts de maintenance, bonus écologique à hauteur de 7 000 euros suite au récent Plan de relance Automobile de l'Etat, et pour les véhicules issus de la démarche d'achats groupés, l'engagement de reprise.

PRESSE

Les véhicules électriques :
une réponse adaptée aux besoins des collectivités

La mobilité électrique est donc devenue une réalité. Désormais, les véhicules électriques développés par les
constructeurs automobiles apportent une réponse concrète, techniquement performante, économiquement attractive et adaptée aux différents besoins spécifiques des collectivités (transports publics, engins de chantier, véhicules d'intervention...).

Ainsi pour répondre aux attentes spécifiques des collectivités publiques en matière d'organisation des transports publics, d'engins techniques d'intervention et de préservation de l'environnement, l'UGAP a développé une offre spécifique d'électromobilité :

- Les véhicules utilitaires légers : Renault Kangoo ZE, Peugeot iOn (version « société »).
- Les véhicules et engins au fonctionnement tout ou partie électrique : vélos à assistance électrique (Arcade Cycles), scooters électriques (Peugeot et Yamaha), véhicules utilitaires et industriels (notamment Goupil), véhicules de transport en commun (minibus et midibus Oréos de PVI), matériels de voirie (balayeuses compactes Tennant et Prodim), engins de manutention…

Ces offres, auxquelles ont accès toutes les collectivités et établissements publics, sont majoritairement produites en France et sont pour certaines issues de marchés passés avec des entreprises de type petites ou moyennes (PME) ou de taille intermédiaire (ETI).

En 2013, une offre étoffée : l'UGAP a publié en octobre 2011 un appel d'offres de voitures 100 % électrique légers qui permettra en mars prochain de répondre aux besoins des collectivités, avec une voiture dite économique 4 places, une voiture dite polyvalente 4 places et une voiture de catégorie supérieure 5 places.

Le « tour de France des véhicules électriques »

Pour promouvoir l'électromobilité auprès des collectivités et des intercommunalités, l'UGAP, le Groupe La Poste et l'AVERE France ont lancé en 2011 un tour de France des véhicules électriques. Cette tournée nationale, qui a reçu l'appui de l'Association des Maires de France, se poursuivra en 2013.
L'objectif est de permettre concrètement aux élus, acheteurs publics et responsables de projets de transports électriques d'avoir un éclairage sur la filière des véhicules électriques, de les essayer, d'être convaincu de leur utilité et de répondre à leurs interrogations. **SIER DE PRESSE**

C'est aussi l'occasion pour l'UGAP de présenter aux collectivités son offre de véhicules électriques mais aussi de répondre à leurs questions et d'apporter une solution concrète et compétitive à leurs besoins.

L'UGAP : partenaire des collectivités

L'UGAP est la seule centrale d'achat public généraliste en France dont le rôle et les modalités d'intervention sont définis par le Code des marchés publics. Ses clients sont principalement l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur hospitalier. L'Ugap constitue l'un des leviers des politiques de rationalisation des achats publics et agit également comme relais des autres politiques publiques, notamment de développement durable ou de facilitation de l'accès des PME à la commande publique.

En 2011, l'UGAP a réalisé 1,686 M€ de commandes.

Contact presse UGAP : Stéphane Zunino Responsable des relations publiques et des relations presse
01 64 73 23 56 - szunino@ugap.fr